

## **CONSEIL MUNICIPAL D'AVANCON**

### **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 10 OCTOBRE 2014**

PRESIDENT : Monsieur Laurent NICOLAS

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame BOISSERENQ Josiane

ETAIENT PRESENTS : Mmes BOISSERENQ Josiane, QUEYREL Nicole, Mrs ASTRION Julien, DANY Guy, EYRAUD Joël, JACOB Stéphane, NICOLAS Laurent, ROUAULT Samuel, et VALLON Joël.

ABSENTS EXCUSES : Madame GIAIME Nathalie ayant donné pouvoir à monsieur DANY Guy, monsieur ALFONSE Joachim ayant donné pouvoir à monsieur NICOLAS Laurent.

La séance est ouverte à 20H15.

Le compte-rendu du 29 août 2014 a été approuvé à l'unanimité (10/10). Samuel ROUAULT arrivé à 20H25.

#### 1. CREATION D'UNE ZONE PERMANENTE DE MANOEUVRE DANS LES HAUTES-ALPES :

Faisant suite à la demande du 4ème régiment de Chasseurs de Gap, souhaitant disposer d'une zone de manœuvre permanente afin que les délais de procédure administrative soit réduits, Monsieur Le Lieutenant Colonel CARLHIAN du 4ème régiment de chasseurs de Gap, nous a fourni des explications supplémentaires :

Le régiment adressera directement à la commune un avis quinze jours avant la manœuvre.

Celle-ci se composera de 6 engins et 20 personnes

Les manœuvres se feront sur voie ouverte.

**Voté à l'unanimité 11 voix POUR sur 11,**

#### 2. CHOIX ENTREPRISE GOUDRONNAGE 2014 :

L'ouverture des plis a été faite, 2 entreprises ont répondu :

- Sté Routière du Midi
- Colas

Après étude avec le maître d'œuvre des réponses à l'appel d'offre, nous demandons une négociation pour revoir les tarifs proposés par ces entreprises.

#### 3. ECHANGE TERRAIN AUX TABURLES :

Le chemin communal des Serres arrivant aux Taburles passe sur la parcelle 312 de monsieur GIRAUD Claude. Un échange de terrain est alors proposé en faveur d'une partie de la parcelle 313 (parcelle communale) pour Monsieur GIRAUD Claude.

**Voté à l'unanimité 10 voix pour – 1 voix contre**

#### 4. RENOUVELLEMENT CONTRAT RISQUES STATUTAIRES :

La commune a souscrit un contrat avec AZURRO, ce contrat prend fin le 31.12.2014.

Monsieur le Maire souhaite renouveler ce contrat pour la période de 5 ans soit du 01/01/15 au 31/12/19.

**Voté à l'unanimité (11/11)**

## 5 . DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE :

Au vue de la participation à la cantine par la commune, monsieur le Maire présente au conseil municipal la décision modificative du budget suivante :

Chapitre 11 article 60623 : - 500,00 €

Chapitre 67 article 6745 : + 500,00 €

**Après avoir délibéré le conseil municipal accepte cette décision à l'unanimité (11/11).**

## 6 . QUESTIONS DIVERSES :

- Motion et opposition au projet du gouvernement de supprimer les dotations aux communes pour les distribuer aux intercommunalités :

Le conseil municipal décide de vouloir garder ces dotations. **Vote 11 voix POUR sur 11,**

- Fuite d'eau à la Plaine d' Avançon : Un devis a été demandé à l'entreprise AMCV. Le conseil municipal décide de faire réaliser les travaux.

- Agrandissement du cimetière :

Monsieur le Maire propose de contacter les propriétaires du terrain ajustant le cimetière.

- Recrutement d'une personne pour le remplacement d' Aurélie GRAS à compter du 01/11/14 et de Françoise RAPPELIN à compter du 17/11/14 en arrêt maladie pour 3 semaines environ.

**Vote : 11 voix POUR sur11,**

- Information donnée pour le repas du 3ème âge qui aura lieu le 30/11/14 à l'hostellerie du Laus.

La séance est levée à 23H30.